PASS'RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le PASS'Région est un dispositif d'aides aux jeunes proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le PASS'Région est une carte chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation… (tous les détails sur les avantages proposés par le PASS sont disponibles sur le site internet : **jeunes.auvergnerhonealpes.fr**). Les avantages peuvent être utilisés auprès du réseau de partenaires du dispositif.

Le PASS'Région est réservé au public prioritaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : lycéens, apprentis, jeunes inscrits en mission locale, en IME/IMPRO, en formations sanitaires et sociales (plus de détails sur les critères et les conditions d'éligibilité sur le site internet : **jeunes.auvergnerhonealpes.fr**).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Marie Laurencin
Riom

Premier équipement professionnel : vous entrez en formation professionnelle. Si votre formation nécessite l'achat d'un équipement particulier, le Pass'Région vous apporte une aide de 50 € à 400 € utilisables dans les magasins partenaires. **C'est le lycée qui organise l'achat de l'équipement.**

TRÉS IMPORTANT
PASS'Région OBLIGATOIRE

La carte Pass'Région est à commander dès l'inscription au lycée sur le site jeunes.auvergnerhonealpes.fr. Celle-ci sera délivrée après la rentrée.

Cette carte est obligatoire pour accéder au lycée.

N.B. : L'attestation de la demande de la carte sera exigée à la rentrée.